

Assemblée Générale extraordinaire

Stand de Chanoz-Brocard le 14 juillet 2020

Projet de fusion (Sébastien Rod)

Fusion de 3 abbayes en une seule : Union des Abbayes de Lutry.

Si le projet de fusion était accepté lors de l'Assemblée extraordinaire un nouveau comité se mettrait au travail pour l'organisation d'une assemblée générale au printemps 2021.

Le nouveau conseil se présenterait comme :

M. Sébastien Rod	Abbé-Président
M. Jean-Pierre Ceppi	Lieutenant d'Abbé
M. Charles Monod	Greffier
M. Lucien Chamorel	Trésorier
M. Fabrice Marguerat	Banneret
M. Daniel Bron	Membre Adjoint
Mme Marie-France Bron	Membre Adjointe

Quel est l'origine ou la nécessité de fusionner ces abbayes ?

Une lente érosion du nombre de tireur présent (passé de 100 à 40). Besoin de redynamiser les tirs avec une partie protocolaire plus simple, moins strict, être moins lourd dans la gestion (une seule et unique comptabilité) serait facilité par la fusion en une seule abbaye.

- Modification du rythme des tirs ? (Chaque année)
- Faire rentrer davantage de jeunes, enfants des membres qui sont en âge de tirer.
- Etc.

En fusionnant les 3 abbayes, leurs membres seraient potentiellement gagnant en dissolvant les abbayes. Tout le monde ferait parti de la nouvelle Abbaye qu'ils possèdent une ou plusieurs Abbayes actuelle.

En fusionnant les abbayes, on aurait environ 50 membres.

La parole est donnée aux membres pour d'éventuelles questions :

- **Serait il possible d'approcher et de proposer une fusion avec d'autres Abbayes de la région ?**

- Il n'est pas possible de prévoir une fusion avec d'autres Abbayes extérieures à la commune pour la simple raison qu'à la construction du stand de Chanoz-Brocard, une convention avec les riverains des communes de Lutry et de Savigny, il avait été convenu que le stand était uniquement réservé aux sociétés de tir de Lutry.
- **Idée d'inclure les pistolets dans les nouveaux statuts ?**
- Apporter de nouveaux tireurs en créant une cible au pistolet serait assez difficile à gérer, (besoin d'un moniteur par tireur si ce ne sont pas des tireurs et membres d'une section 25m) Trop de risque d'avoir des membres qui ne tire jamais et compliqué de trouver le nombre de moniteurs.

La discussion n'étant plus demandée, l'assemblée passe au vote.

Votation pour la fusion des abbayes :

L'idée est acceptée par les membres des 3 abbayes.

La prochaine Assemblée générale pour le projet de fusion est agendée au **10 novembre 2020, 18h30**, le lieu exact est encore à déterminer (Lutry).

La prochaine séance de travail du conseil est agendée le **1^{er} septembre 2020, 19h00**

Marie-France Bron